

Le CSA met en garde Canal+ après la diffusion d'un chant homophobe



Le chant a pourtant été diffusé dans une séquence moquant les travers du monde du football.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a adressé une mise en garde à Canal+, après la diffusion d'un chant homophobe de supporters de football dans l'émission "J+1" de Julien Cazarre.

Le gendarme de l'audiovisuel avait été saisi par l'association Rouge Direct. En réponse, le courrier du CSA relève qu'un journaliste de Canal + reprend dans la séquence "un chant homophobe entonné par des supporters de l'Olympique de Marseille" et sembler porter "un jugement à consonance positive sur une telle attitude".

Le CSA relève "le caractère qui se voulait humoristique de cette séquence visant à dénoncer des travers du monde du football", mais estime tout de même que "le caractère homophobe du chant des supporters était avéré et que sa diffusion, sans aucune distance, risquait de blesser des personnes". Selon eux, la séquence peut être "perçue au premier degré", ce qui justifie la mise en garde adressée à Canal+.